

Droits de l'homme

Provocation ou malice? Ueli Maurer divise encore

L'élu UDC aurait proposé de résilier la Convention européenne des droits de l'homme. La fuite consterne mais lui profite aussi

Lise Bailat Berne

La polémique ne s'essouffle pas. Selon la NZZ, Ueli Maurer aurait proposé mercredi, lors de la séance du Conseil fédéral, de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), rangeant ainsi la Suisse aux côtés de la Biélorussie dans les Etats non signataires. Hier, son département ne confirmait pas mais n'infirmait pas non plus la nouvelle.

La CEDH fixe un catalogue des droits et des libertés les plus importantes (droit à la vie, à la liberté d'expression, interdiction de la torture, etc.). Mais selon Ueli Maurer, ce texte n'est plus compatible avec la souveraineté helvétique. Il aurait ainsi fait, par voie de corapports, deux propositions au gouvernement: résilier la Convention, ou alors la dénoncer pour la soumettre ensuite au peuple. Le collège gouvernemental a décliné les deux options, rappelant ensuite dans un communiqué que «la Convention européenne des droits de l'homme est la clef de voûte d'une communauté européenne de valeurs fondamentales», même si tous les arrêts de Strasbourg n'ont pas été accueillis avec enthousiasme.

C'est bien là le débat du moment dans les rangs blochétiens. L'UDC planche sur une initiative visant à faire primer le droit suisse sur le droit international. Le parti estime que des «juges étrangers», par exemple ceux de la Cour européenne des droits de l'homme, empêchent l'application d'initiatives ou rendent des arrêts défavorables au pays.

Dans ce contexte, le débat s'enflamme. «C'est le sommet de l'indécence», dénonce la conseillère nationale Cesla Amarelle (PS/VD). La CEDH existe parce que, après la Seconde Guerre mondiale, les Etats se sont rendu compte qu'il fallait un texte fondamental pour préserver la valeur de l'être humain! Il est désespérant qu'Ueli Maurer veuille remettre en question ce texte. Mais la Vaudoise voit au moins un effet positif dans cette fuite: «Elle clarifie les choses. Lors d'un débat, l'UDC Yves Nidegger ne cessait de me dire que l'on fan-



Hier, le département d'Ueli Maurer n'a ni confirmé ni infirmé ses propos. KEYSTONE

«Dans sa tête, Ueli Maurer a le même raisonnement que la base UDC»

Yves Nidegger
Conseiller national (UDC/GE)

tasmait, en pensant que l'UDC, par son initiative, veut dénoncer la CEDH. Maintenant, on sait que c'est son ambition.»

«Je dis bravo!»

Ueli Maurer aurait-il trahi les intentions du parti? «Il faut le lui demander, réagit le conseiller national Yves Nidegger (UDC/GE). Mais le problème n'est pas le contenu de la

Convention: nous l'avons déjà repris mot à mot dans notre propre Constitution! Le problème, ce sont les juges de Strasbourg qui fabriquent du droit. On pourrait donc se soustraire à cette soumission.»

Au final, la fuite, en renforçant le clivage autour d'Ueli Maurer, ne tombe pas si mal pour l'UDC. Amère, la présidente de la Délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe, Doris Fiala, le constate: «Nous sommes le pays dépositaire des droits de l'homme, rendez-vous compte? Mais le fait qu'Ueli Maurer ait une autre opinion, en soi, ne me pose aucun problème. La fuite en revanche m'irrite. On peut soupçonner l'UDC d'être à la manœuvre. Certains plaindront Ueli Maurer. Je dis bravo!» ironise la libérale-radical.

Yves Nidegger dénonce aussi la fuite. Mais affaiblira-t-elle ou renforcera-t-elle son ministre? «Ueli Maurer n'est pas susceptible d'être gêné. Dans sa tête, il a le même raisonnement que la base UDC. Et une opinion n'est jamais illégale ni fausse.» Son collègue Guy Parmelin (UDC/VD) ajoute: «Le débat public existe. Dès lors, on ne peut pas en vouloir à Ueli Maurer d'avoir abordé la question au Conseil fédéral.»

Pour Cesla Amarelle, il ne s'agit même plus de savoir à qui profite le crime. «Comment arrive-t-on à mettre à la tête de l'Etat un homme dont le but affiché est de dénoncer une Convention qui fait partie de notre héritage historique? Nous avons un grand problème!»

La nervosité monte au sein du collège

● Deux fuites en une séance. La Chancellerie fédérale, garante du secret des débats du Conseil fédéral qui ont lieu chaque mercredi, doit être dans tous ses états. Depuis le départ du trio explosif du gouvernement (Calmy-Rey, Couchepin et Blocher), les affaires du Conseil fédéral se déroulent plutôt dans le calme et en secret. Mais, mercredi, les indiscrets ont fait coup double. En parallèle de la proposition d'Ueli Maurer, une autre affaire gouvernementale a fuité hier dans le *Bund*. Le quotidien bernois proche de

Simonetta Sommaruga nous apprenait que la socialiste a vu son projet de fixer des quotas de 30% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises couler mercredi. Le *Bund* livrait le nom de son prétendu bourreau: le collège l'aurait retoqué sur proposition du PLR Johann Schneider-Ammann. Aucune fuite n'étant innocente, une source proche des sept Sages parle du changement de climat qui est en train de s'opérer au Conseil fédéral: «On ressent beaucoup de nervosité. L'année électorale sera tendue.

Les conseillers fédéraux vont vouloir prendre des positions plus affirmées pour donner des signaux à leurs partis ou à la population.» Les Départements s'observent en effet et les apparitions publiques de choix font des envieux, confirme une autre source. A la nervosité due aux élections fédérales s'ajoute également la pression de l'initiative «Contre l'immigration de masse». Uni au lendemain du vote du 9 février, le collège apparaît désormais fébrile dans la stratégie à adopter à l'interne et vis-à-vis de Bruxelles.

2014 Pas d'éolienne mise en service

Aucune grande éolienne n'a été mise en service cette année en Suisse, déplore Suisse Eole. Et pour l'année prochaine, les prévisions sont pessimistes, selon un sondage de l'association pour la promotion de l'énergie éolienne, mené auprès de ses membres. Pourtant, l'intérêt des distributeurs d'électricité pour l'éolien n'a pas faibli. Ils investissent des sommes importantes dans des projets à l'étranger, mais aussi en Suisse, où ils prévoient de nombreuses implantations. **ATS**

Elle a dit

«L'initiative Ecopop paraît pop mais elle n'est ni écologique, ni économique, et bien plus nocive que les alcopops»

Marie Garnier
Conseillère d'Etat
fribourgeoise
(Les Verts)



Risques naturels Il verra sa maison rasée

La Commune de Weggis (LU) a obtenu de la justice le droit de raser la dernière maison située dans une zone menacée par un éboulement. Le propriétaire s'était opposé à la démolition. Il s'agit d'une forte atteinte au droit de propriété, mais elle se justifie au nom de la sécurité publique, a indiqué hier le Tribunal cantonal lucernois. Deux propriétaires étaient opposés à la décision de la Commune de raser tous les bâtiments menacés. Un seul a maintenu son recours, qui vient d'être rejeté. **ATS**

This Jenny



Proches et amis de This Jenny, ainsi que le monde politique et la population glaronaise, ont rendu hier un dernier hommage à l'ancien conseiller aux Etats. Condamné par un cancer, le sénateur UDC est décédé samedi dernier à l'âge de 62 ans en faisant appel à l'aide au suicide. La cérémonie religieuse s'est déroulée à Glaris devant un millier de personnes. **ATS**

Le Kunstmuseum dément les rumeurs

Cadeau du ciel ou colis empoisonné, l'institution bernoise n'a pas encore fait son choix concernant le legs de la collection Gurlitt

Six mois! Six mois que le Kunstmuseum de Berne pèse le pour et le contre d'être le légataire universel de la collection Gurlitt, de ses Picasso, Matisse, Renoir et autres Kokoschka. Assumera-t-il les risques liés à cet héritage aussi majeur que controversé? Financée par l'argent public, l'institution y engagera-t-elle sa réputation? Aura-t-elle les moyens financiers pour assumer «l'avalanche de procès» promise début novembre par Ronald Lauper, président du Congrès juif mondial? La réponse cristallise une somme d'enjeux éthiques, artistiques et politiques. Elle sera communiquée depuis Berlin lundi et d'une seule voix par le Musée bernois, les autorités de Bavière et le gouvernement allemand.

Hier matin, une agence de presse allemande se basait sur une «source fiable» pour affirmer que le Kunstmuseum allait accepter les 1406 œuvres découvertes en 2012 - au détour d'une enquête pour fraude fiscale - chez l'octogénaire munichois Cornelius Gurlitt. Une heure plus tard, le Kunstmuseum faisait taire la rumeur en deux lignes plutôt succinctes: «Le Musée des beaux-arts de Berne dément l'information de la Deutsche Presse-Agentur, la décision du Conseil de la Fondation Kunstmuseum Berne n'étant pas encore prise.»

Au téléphone, la porte-parole de l'institution, Ruth Gilgen, ne voyait aucune anomalie dans le fait d'avoir organisé une conférence de presse avec des partenaires ignorant encore l'issue de la réflexion et confirmait: «La décision sera prise entre aujourd'hui et lundi.»

Si le musée refuse l'héritage, les 1406 toiles reviendront aux deux cousins dont l'un conteste la validité d'un testament et aurait fait valoir, hier, son droit à l'héritage auprès d'un tribunal compétent. S'il accepte «le trésor de Munich» constitué par le père de l'octogénaire, Hildebrand, le marchand d'art préféré des dignitaires nazis, le Kunstmuseum pourrait jouer un rôle de prescripteur dans l'épineux dossier des œuvres d'art spoliées.

Avant de succomber à une opération cardiaque, Cornelius Gurlitt avait signé un accord avec le gouvernement allemand pour que les recherches et les démarches de restitution puissent avoir lieu. «Nous sommes parvenus à établir les fondements nécessaires pour trouver des solutions justes et équitables, notamment, assurait alors Monika Grütters, ministre de la Culture, par le biais de restitutions.» L'une des demandes, concernant *La femme assise* de Matisse et émanant d'Anne Sinclair, petite-fille du marchand d'art Paul Rosenberg, était d'ailleurs sur le point d'aboutir, avant qu'un autre héritier ne la réclame aussi.

Etabli par un très secret groupe d'experts - tout aussi secret que la qualité artistique de la collection jamais évoquée publiquement -, l'inventaire a pointé 458 œuvres spoliées ou volées et 380 saisies dans les musées. Connus pour avoir rendu cinq œuvres majeures de Klimt à ses héritiers, le directeur du Belvédère à Vienne, Alfred Weidinger, conseilla à Berne dans *The Art Newspaper* de faire le seul choix possible pour un musée responsable: «Accepter l'entier de la collection et pas que ses plus belles pièces, prendre le leadership des démarches de restitution et vendre le reste au profit d'une institution active auprès des victimes de l'Holocauste.»

Florence Milliod Henriques

Comment Berne a gaspillé 115 millions

Un des plus grands scandales informatiques de l'Administration fédérale a fait l'objet d'un rapport saignant

Aucune autorité ne sort indemne du fiasco Insieme de l'Administration fédérale. Selon l'enquête d'un groupe de travail parlementaire publiée hier, le scandale informatique est dû à une conduite et une surveillance déficientes à tous les niveaux, Conseil fédéral inclus.

L'Administration fédérale des contributions (AFC) voulait au départ remplacer des programmes informatiques vieillissants par un nouveau système global. Douze ans plus tard, en septembre 2012, la ministre des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a préféré jeter l'éponge.

Le projet Insieme a laissé derrière lui une ardoise de 115,9 millions de francs. Il a coûté leur poste à plusieurs personnes, dont le chef de l'AFC, Urs Ursprung, et le responsable de l'informatique. Le Ministère public de la Confédération enquête toujours sur une plainte pénale pour corruption et gestion déloyale.

Le bilan des deux ans de l'enquête commune des commissions des finances et de gestion est sans concession. Les compétences et les responsabilités des services impliqués n'étaient jamais claires. Jusqu'en 2011, l'AFC a par

exemple effectué ses propres acquisitions informatiques alors que l'Office fédéral des constructions et de la logistique aurait dû le faire.

Le non-respect des règles n'a jamais été sanctionné. La plupart des personnes engagées à des postes-clés, y compris les chefs de projet, «étaient à peine conscientes du rôle qu'elles étaient censées jouer» et pas à la hauteur. Pour les parlementaires, il est

12

Le projet de système informatique Insieme a duré douze ans avant qu'Eveline Widmer-Schlumpf ne jette l'éponge

«extrêmement difficile de comprendre» pourquoi on a mis tant de temps à trouver du personnel qualifié.

L'AFC est la principale responsable de l'échec du projet. Mais Kaspar Villiger, Hans-Rudolf Merz et Eveline Widmer-Schlumpf et leur secrétariat général respectif ont «clairement une part de responsabilité». Ils ont failli en matière de surveillance.

L'Appenzellois est particulièrement épinglé. Entre août 2007 et 2010, «la direction du Département des finances a gravement négligé le projet».

ATS